



ÉCOLE
NOTRE-DAME AUXILIATRICE
La Vallée - 35830 Betton
tél: +33(0)769622356
email: secretariat@notredameauxiliatrice.fr

FICHE D'INSCRIPTION

(à retourner signée et accompagnée du règlement financier également signé)

ANNEE SCOLAIRE

2021-2022

La fiche d'inscription est à envoyer par courrier au secrétariat de l'école: *Secrétariat école Notre-Dame Auxiliatrice, La Vallée- 35830 BETTON.*

Madame, Monsieur : _____
Demeurant : _____
Tél / Courriel : _____

Souhaitons rencontrer la directrice de l'école en vue d'inscrire notre/nos enfant(s)* :

*Toute nouvelle inscription ne sera possible qu'après un entretien préalable des parents avec la directrice

Prénom	Date de naissance	Classe actuelle	Classe envisagée à la rentrée 2019

Nous sommes disponibles pour une rencontre avec la directrice aux dates suivantes* :

*indiquer le jour de la semaine, la date et l'heure (les rdv ne sont possibles qu'en dehors des horaires de classe soit lundi, mardi, jeudi et vendredi après 16h00 et mercredi après 12h00 / exceptionnellement le samedi en fonction des disponibilités de la directrice)

Le / / àh...

Le / / àh...

Le / / àh...

- Nous reconnaissons avoir pris connaissance de la charte de l'école (disponible sur le site de l'école)
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école (disponible sur le site de l'école)
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement financier de l'école (en pièce jointe à ce document)

Fait à Le .. / .. /

signatures (des deux parents)

REGLEMENT FINANCIER

DE L'ECOLE NOTRE-DAME AUXILIATRICE

Tarif 2021 - 2022

Scolarité mensuelle pour 1 enfant (sur 10 mois)

Pour toutes les classes : 195 €/mois (1950€/année)

Réduction pour les fratries

à partir du 2 ^{ème} enfant	185 € (par enfant)	soit 370€/mois	(3700€/année)
à partir du 3 ^{ème} enfant	175 € (par enfant)	soit 525€/mois	(5250€/année)
à partir du 4 ^{ème} enfant	165 € (par enfant)	soit 660€/mois	(6600€/année)

+ assurance individuelle obligatoire
d'un montant de 8€ par enfant et par an.

*Pour la classe de Moyenne Section, la scolarité est de 150€/mois (par enfant)

FRAIS DE DOSSIER (uniquement pour les nouvelles inscriptions)

50€ pour le premier enfant inscrit

10€ par enfant supplémentaire.

ACOMPTE (pour l'inscription)

A chaque inscription, il est demandé le versement d'un acompte du montant d'une scolarité mensuelle.

L'acompte versé correspond à la scolarité du mois de juin suivant

FRAIS D'ASSURANCE INDIVIDUELLE (légalement obligatoire)

8 euros par an et par enfant

MODE DE REGLEMENT :

Paiement des scolarités par chèque à l'ordre de APPRENDS

Dépôt obligatoire de 10 chèques au moment de l'inscription

Pour les situations financières difficiles, merci de contacter en toute simplicité et discrétion le trésorier de l'association :

Monsieur François-Xavier du Cassé : fxducasse.apprends@yahoo.com - tél : 0621496829

Fait à Le ... / ... /

signatures (des deux parents)